Vol. III EDMONTON & MORINVILLE, Alberta, 20 Fevrier, 1912 No 52.

LE PROGRES

Wilfrid Gariepy, President. "JE ME SOUVIENS" Omer St-Germain, Gerant

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS A EDMONTON

L'abbé Bernier, de Végreville, s'occupe de nous dans une correspondance signée de son nom, que publie le "Devoir" de Montréal, du 19 février dernier, et que nous reproduisons dans nos colonnes de ce jour.

Nous comptons M. Bernier parmi nos lecteurs assidus comme parmi nos amis les plus dévoués. Par ailleurs, il est l'un de nos prêtres de l'Ouest les plus remarquables par le talent, le zèle, l'étendue des connaissances, aussi bien que par le succès qui a couronné les entreprises auxquelles son nom a été attaché.

C'est dire que nous restons surpris de son attitude et de ses commentaires, et que nous ne comprenons pas qu'un esprit clair comme le sien s'égare au point d'embrouiller et de déplacer tout à fait la question qui fait l'objet de notre examen.

Le respect le plus élémentaire, une admiration sincère, la charité ajouterons-nous, nous garde de répondre à M. Bernier quand il se montre inutilement désagréable, et de le suivre sur un terrain dangereux où ils'avance sans excuse que nous sachions comme sans provocation de notre part.

Notre journal n'a pas publié un seul article anonyme sur la question de l'enseignement du français à Edmonton et aucun de nos écrits n'a été dirigé contre le corps enseignant catholique en général.

Nous n'avons parlé que des "Fidèles-Compagnes de Jésus' et de leur œuvre anti-française à Edmonton, prouvée par le fait qu'une génération de nos enfants instruits aux institutions que ces Religieuses dirigent, peut à peine apprendre le catéchisme dans notre idiome préféré.

Ce que nous avons dit sur ce chapitre, nous le maintenons n'en déplaise à M. Bernier. Il peut nous traiter de bien des noms, au caprice de son large vocabulaire, mais notre patriotisme vaut le sien, et nos lumières et nos informations sur la difficulté qui nous occupe [illegible] pour le moins les siennes.

Nous ne lançons pas de pierre, mais au nom de quel principe veut-on étouffer la conscience et le droit du père de famille qui demande que sa langue soit perpétuée! L'on a beau faire, l'on ne réussira pas à nous faire embrasser l'habit laïque ou religieux qui cache un cœur hostile à nos amours et à nos aspirations nationales!

Que la loi scolaire soit imparfaite, nous le reconnaissons, mais nous répétons que l'esprit qui l'anime, n'est pas tel que nous ne puissions nous en servir. La loi nous concède des privilèges réels, et rien qu'à se rappeler l'interprétation lumineuse qu'en a faite l'hon. A. Turgeon, on se prend à croire qu'un effort honnête nous donnerait sans secousse l'amélioration désirée.

Pour excuser une conduite et un système que M. Bernier ne connait pas— puisqu'il est à Végreville et que les actes répréhensibles se commettent à Edmonton—notre ami invoque de arguties de légiste et de politicien.

Ce n'est pas la loi qui fait que la seule classe de français enseignée à l'école séparée d'Edmonton soit reléguée dans le soubassement à côté d'endroits qu'entre gens polis on ne nomme pas.

Ce n'est pas la loi [illegible] fait que les [illegible] élèves canadiens-français sont salués à cette même chère école par des institutrices le sourire du mépris aux lèvres, du nom trop significatif hélas! de "Frenchy".

M. Bernier admet que la loi permet l'enseignement du catéchisme en français durant une demi-heure chaque jour; or comment expliquer que tant de parents d'Edmonton se plaignent que leurs enfants sont forcés d'étudier le catéchisme en anglais!

La loi autorise-t-elle les institutrices à déconseiller leurs élèves d'apprendre le français sous prétexte que c'est perdre un temps précieux qui serait employé plus profitablement à l'étude de la langue anglaise?

Est-ce la faute de la loi si les institutrices font lettre morte des injonctions des parents qui veulent à tout prix que leurs enfants apprennent le français au moins dans les limites permises par la loi?

Est-ce la loi que l'on blâme quand les commissaires d'écoles, s'évertuant à remplir leur devoir, se heurtent à une mauvaise volonté incessante, et qu'enfin, impatientés, s'ils demandent un changement d'institutrices, on leur répond: "Ne leur touchez pas."

Pour le moment, la loi n'est pas en cause: ce qui fait défaut, c'est la sympathie vis à vis notre langue à l'école séparée d'Edmonton. L'esprit qui y règne est carrément et franchement hostile.

On peut enseigner une langue de façon à la faire détester, tout comme on ferait l'éloge d'un individu de manière à le rendre ridicule. Les programmes seraient-ils mieux ordonnés, le temps alloué au français serait-il beaucoup plus long qu'il serait toujours nécessaire d'exiger des institutrices qu'elles comprennent et respectent notre mentalité.

Nous porrions faire longue cette énumération de griefs au sujet d'un état de choses pitoyable et incompatible avec le progrès, l'éducation et la dignité de nos enfants.

M. Bernier, qui est intelligent, nous comprend bien, lui le fondateur d'un couvent et d'un hôpital à Végreville, dirigés tous deux par des communautés de religieuses-françaises de cœur et d'esprit aussi bien que d'origine.

MM. J. T. J. Collison, H. M. Martin, J. H. Picard, J. J. Cashman et W. Gariépy viennent d'être réélus par acclamation commissaires d'écoles pour le vieux Edmonton; bien au courant de la situation, ils ont promis d'y apporter remède.

Nous les attendons à l'œuvre.

Tout en voulant que nos enfants apprennent l'anglais, la langue du commerce et des affaires, nous demandons qu'ils ne grandissent pas dans l'ignorance du doux parler maternel; nous refusons de sacrifier la moindre parcelle des droits que la constitution nous garantit.

Si nous allions tolérer les empiètements dont M. Bernier veut atténuer l'importance et le danger, à quoi nous servirait de s'agiter et de réclamer auprès des gouvernements afin d'obtenir plus que la loi nous accorde déjà!

L'important, l'essentiel est de faire bon usage de ce que nous possédons, quitte à ne négliger aucun sacrifice pour accroître notre patrimoine et doubler notre trésor.

N'allons pas perdre notre langue. Nous serons bons catholiques aussi longtemps que nous garderons notre nationalité, car chez nous langue et foi sont inséparables, et en brisant l'une, vous tuez l'autre.

Congres du Parler Francais

A Quebec en Juin 1912

L'Alberta s'y prepare

TOUS LES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ALBERTA SONT INVITES A PRENDRE PART A UNE GRANDE ASSEMBLEE QUI SE TIENDRA A EDMONTON DIMANCHE LE 10 MARS DERNIER A 3 HEURES P. M., A L'ECOLE SEPAREE, TROISIEME RUE.

L'OBJET DE LA REUNION EST D'ORGANISER LA PARTICIPATION DE NOTRE ELEMENT DE L'ALBERTA AU CONGRES DU PARLER FRANÇAIS QUI AURA LIEU A QUEBEC EN JUIN.

TOUS LES GROUPES FRANÇAIS DE LA PROVINCE DEVRAIENT ETRE REPRESENTES A CETTE REUNION.

LE FRANCAIS DANS L'OUEST

A la suite de quelques articles d'allure provocante, mais prudemment anonymes, parus dans le "Progrès" de Morinville, et dirigés contre le corps enseignant catholique en général, et contre les "Sœurs Fidèles Compagnes" d'Edmonton en particulier, le "Courrier de l'Ouest" dans un article de tête, constate un fait: "C'est que, dit-il, l'enseignement de notre langue à cette école (Edmonton) est loin de donner les résultats auxquels sont en droit de s'attendre les parents désirant que leurs enfants apprennent le français", et il demande: "A qui incombe la responsabilité de cet état de choses. Est-il vraiment possible que les rédacteurs du "Courrier" comme ceux du "Progrès" (je ne parle pas des anonymes) ne sachent pas trouver la cause du mal? La cause est pourtant plus fa[illegible]er que le remède.

Tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement de l'enseignement dans l Ouest diront sans hésitation que le mal est dans la Loi elle-même qui est mauvaise et hostile dans sa forme et dans son esprit.

Dans sa forme cette loi ne prescrit pas le français mais ne fait que le permettre et restreint cette permission dans les limites les plus étroites. Dans l'esprit de la loi, le français n'est que toléré et mis à l arrière plan au point que les inspecteurs ne s'en préoccupent pas et qu'un élève peut passer les plus brillants examens sans en savoir un seul mot. Voilà pour la loi. Une autre cause de cet état de choses déplorable se trouve dans le Programme d'étude prescrit par le Bureau d'Education, programme chargé au point d'être encombré et surchargé à chaque instant de matières nouvelles souvent inutiles quelquefois mauvaises: exemple, le nouveau programme à l'essai cette année. L'on y trouve place pour tout sauf pour le français.

Une troisième cause et non la moindre, c'est l'esprit même de beaucoup de parents canadiens-français qui seraient prêts à lancer la pierre à tout instituteur ou institutrice, laïque ou religieuse dont les élèves ne seraient pas en état de passer en anglais les mêmes examens que les élèves des écoles publiques, de classe correspondante et après le même nombre de jours de classe. Or, l'année scolaire se compose de deux cents jours de classe en moyenne, le français et le catéchisme mis de côté, les matières à étudier dans les écoles séparées sont absolument les mêmes quant au nombre et quant à la quantité, la conséquence est que dans nos écoles alors même que l'on ne donne qu'une heure au français et au catéchisme (ce qui est insuffisant) nos élèves se trouvent à avoir deux cents heures de classes de moins par année que les élèves des écoles publiques. Voilà quelques raisons, il y en a beaucoup d'autres: j'ajouterai une dernière: le manque d'union et d'entente entre nous, excité et entretenu souvent par des parleurs et des écrivailleurs anonymes qui se mêlent de traiter la question si difficile de l'enseignement sans en connaitre les difficultés et qui attaquent sans discernement ceux qui travaillent humblement mais généreusement.

Qu'ont-ils fait eux pour l'enseignement et pour le français! Qu'ils parlent encore, MN MN Qu'ils parlent encore, qu'ils écrivent s'ils le veulent, mais qu'ils aient le courage de nous faire connaître leur nom!

Nous ne sommes pas de ceux qui désespèrent de la situation et de l'avenir de notre langue. ici, mais nous croyons que le malaise actuel se dissipera quand ceux qui sont qualifiés dans la matière pourront se réunir, chercher et étudier ensemble un programme bien défini pour le mettre à l'essai d'abord dans un certain nombre d'écoles, puis après amendements suggérés par les instituteurs et les institutrices, l'adopter dans toutes nos écoles. Ce travail ne peut être fait par les instituteurs ou les institutrices seuls, Ils n'ont du reste, ni le temps ni l'autorité pour cela, ce n'est donc pas eux qu'il faut attaquer, il ne peut non plus être fait par les commissaires d'école, qui, s'ils ont l'autorité dans les limites étroites de la loi, n'ont pas pour la plupart la compétence nécessaire, l'on ne doit donc pas dire que cela dépend d'eux uniquement. Ce travail ne peut être fait non plus par une école isolée il faut qu'il y ait un effort collectif, sans cela l'on se heurtera aux objections peut-être à la malveillance de quelques inspecteurs. Généralement, il y a beaucoup de dévouement et de générosité de la part du corps enseignant et beaucoup de bonne volonté de la part des Commissions scolaires.

Notre pauvre question scolaire, maintenant qu'elle est entrée dans le domaine politique elle ne peut être réglée que par l'autorité politique, mais celle-ci, qu'elle soit d'un parti ou d'un autre ne consentira pas à le faire dans l'agitation, ou bien ce sera à notre détriment Il faut donc de notre part un travail commun, dans un esprit uniquement patriotique, il faut préparer un plan, un programme satisfaisant et, grâce à l'influence de quelques-uns des nôtres et de nos amis, obtenir une approbation quelconque du Bureau d'Education, d'abord à l'essai, puis après des résultats heureux, obtenir des amendements définitifs.

Enfin, pendant ce travail commun, il faut savoir voir le bien partout où il est, encourager les efforts et chercher les remèdes à nos maux au lieu d'envenimer les plaies, il faut surtout s'abstenir d'attaquer ceux et celles qui consacrent leur cœur, leur intelligence et leur vie à l'œuvre de l'éducation, et qui, à cause de leur profession, ne peuvent se défendre publiquement.

AUG. BERNIER,
Curé de Vegreville, Alta

PLAMONDONVILLE, Alta

Plamondonville, 16 fév. '12

Lundi dernier M. Albert Chevigny, marchand dans notre village est revenu d'un voyage d'affaires à Edmonton.

M. Arthur Guilbault, de St-Albert est en promenade chez MM. Chevigny & Frères, nos populaires marchands; il est enchanté de son voyage et des beautés de notre charmante localité.

De ce temp-ci beaucoup de voyageurs passent dans notre région et nous nous attendons à voir venir un fort contingent de colons au printemps.

EDMONTON

Nous sommes heureux d'annoncer la réouverture de l'hôtel Savoy sous la direction d'un de nos compatriotes, M. Hector W. Chevrier, qui était dernièrement interprète à l'office des terres.

Voulant mettre cet hotel au niveau des plus confortables et des plus agréables de la ville, M. Chevrier a fait des améliorations très importantes et nous ne pouvons qu'engager tous nos lecteurs à aller voir ce nouveau rendez-vous des Canadiens français.

Des repas de 1er choix y seront servis à raison de 35 cts où à la carte.

Les prix les plus hauts pour la crême sont payés par la Edmonton City Dairy Limited, qu'on se le dise.

Echos

Pas de previleges ; nous voulons justice !

Le journal "Les Cloches de Saint-Boniface", organe de l'archevêché de Saint-Boniface, publie dans son dernier numéro les lignes suivantes sur l'annexion du Keewatin au Manitoba C'est un appel à ceux qui auraient pu oublier l'existence de droits reconnus par le plus haut tribunal de l'Angleterre :

"Au moment où nous mettons sous presse, la question de l'annexion du Keewatin au Manitoba semble sur le point d'être posée officiellement devant les autorités législatives du pays, tant à Ottawa qu'à Winnipeg. Nous ne voulons dicter à personne une ligne de conduite dans cette affaire grave et complexe, mais nous avons le devoir de rappeler aux hommes d'état que les habitants du nouveau territoire à annexer au Manitoba possèdent des droits scolaires naturels, constitutionnels et acquis. Pas n'est besoin de spécifier ces droits ni de rappeler sur quelles bases inébranlables ils reposent. Les adversaires des écoles séparées eux mêmes ne les contestent plus et le plus haut tribunal de l'Empire les a consacrés par un jugement solennel dans la question scolaire manitobaine, laquelle n'a pas encore été réglée selon le droit ni selon l'ordonnance du Conseil Privé,

"Nous revendiquons donc une fois encore nos inaliénables et imprescriptibles droits scolaires et nous formulons le vœu que la réouverture de la question soit pour les opprimés l'aurore de l'avénement de la justice".

Le traitement sans douleur du cancer

A la réunion des médecins-praticiens tenue ici ces jours derniers le docteur Gaube Dugers a décrit la méthode appelée la "décancerisation" par l'injection sous-cutanée de protoxyde d'hydrate colloïdal.

Le traitement est sans douleur.

Le Dr Dugers déclara que le traitement fut appliqué tous les quatre jours dans la période de début, puis tous les huit jours dans la dernière période. Dès le commencement du traitement, les tumeurs diminuèrent ainsi jusqu'à disparition complète. Il Il fit des essais sur quatorze cas et, en huit mois, quatre furent guéris avec aucun signe de récurrence de cancer.

En deux mois, six cas avoisinèrent la guérison et quatre s'améliorèrent.

Le docteur mit le colloïde et la méthode à la disposition de ses collègues. Il demanda ensuite qu'un comité pour contrôler son emploi soit nommé et sa proposition fut acceptée.

Un appareil de resurrection

On vient d'introduire dans les hopitaux de Toronto, une machine nouvelle, destinée à rappeler à la vie les personnes asphyxiées.

Cela s'appelle le "Pulmotor" et le principe consiste à introduire dans les poumons, de l oxygène et à rétablir graduellement la respiration.

Les chefs du département des mines à Washington, qui ont recommandé l'appareil, assurent rent qu'une trentaine de personnes ont repris connaissance à l'aide du "Pulmotor", alors que tout espoir semblait perdu.

Le "Pulmotor" est surtout utile dans les cas d'asphyxie par le gaz.

Un incident tragique dans les airs

George W. Beatty de New-York a déjà eu quelques aventures comme aviateur, pleines de péripéties émouvantes mais aucune ne dépasse celle de mardi, lorsqu'en plein vol, à 1,000 pieds d'altitude son compagnon de voyage, une dame, Mme William A. Dunlap, effrayée par son ascension dans les airs eut une véritable crise de nerfs.

Arrivé à 1,000 pieds d'altitude, le moteur cessa soudain de fonctionner. Toujours calme l'aviateur fit fonctionner les leviers de descente et dans de larges cercles dirigea son appareil vers le sol.

Croyant à un accident, Mme Dunlap fut prise de peur et manifesta plusieurs fois l'intention de se jeter à bas de l'appareil. compromis dans sa stabilité par les brusques mouvements de la jeune femme, l'aéroplane commença à tanguer furieusement.

La situation devenant critique, Beatty saisit d'une main son passager et de l'autre continua à manoeuvrer les leviers de commande.

La descente fut rapide et quelques minutes après l incident, l'appareil atterrissait doucement sur le sol.

L'aviateur, toujours maitre de lui-même, raconta les quelques minutes d'angoisse vécues là-haut dans les airs et s'offrit de nouveau à prendre un passager pour une deuxième envolée Il y eut plusieurs volontaires mais cette fois Beatty refusa les femmes et il est probable qu'il n'en reprendra plus à son bord d'ici longtemps.

M. Jos. Bourgeois, de St-Albert nous prie d'annoncer que venant d'acheter un magnifique automobile, il sera à la disposition du public désirant faire des excursions ou promenades dans cette moderne voiture.

Pour prix et autres informations, écrire ou s'adresser à M. Jos. Bourgeois, St-Albert,

Une Chance

Un excellent quart de section seulement à 10 milles au sud Est du "Greater Edmonton" et 2 1-2 milles d'une école 80 acres peuvent être cassés sans aucun défrichement. $1000.00 comptant achètent cette terre et la balance $1700.00 à termes faciles.

Pour plus amples information adressez-vous à J. D. Hamilton à La Banque Royale, Morinville, Alta. 4 ins. 14-3

Vente judiciaire de fermes pres de Morinville

Conformément au jugement et au dernier ordre de vente, il sera vendu, avec l'approbation d'un juge de la Cour Suprême, par Robert Smith, encanteur, au No 63 McDougall, avenue Edmonton, à 3 heures P. M. le 11 mars 1912 :

La moitié de la Section 1 — partie Ouest — Tp 56 Rg 26, Ouest du 4ème Mér. et la

Moitié de la section 4— partie Ouest—et le moitié de la section 5—partie Est— toutes deux du TP 56 Rg 25, Ouest du 4ème Mér. le terrain contient 360 acres plus ou moins.

La demi-section 5—partie Est —contient 320 acres dont 200 sont en culture. Bonne terre noire. Ce terrain est à peu près un mille de l'école et un mille du village de Morinville. Toute cette propriété est cloturée en broche et il y a dessus un bon approvisionement d'eau. Il y a une maison de 50 x 30, une cuisine de 16 x 20; une écurie de 50 x 30; une étable à bestiaux de 50 x 30 ; une porcherie de 20 x 30; un poulailler de 20 x 30; trois bonnes remises pour machines agricoles de 16 x 30 chacune. toutes ces constructions sont en épinette avec fondation en tamarac.

La moitié de la Section 1— partie Ouest— Tp 56 Rg 26 contient 320 acres dont 100 sont en culture. Sol noir et argile, et non boisé, Il y a une maison en bois de charpente d à peu près 20 x 24 avec une cuisine attenante de 14 x 16; une grange de 20 x 28 et aussi une remise pour instruments aratoires en épinette, avec fondation en tamarac. Ce terrain est situé à un mille de l'école et à Cinq (5) milles de Morinville. Il y a un bon approvisionnement d'eau et toutle terrain est entouré de clôture en broche

La demi-section 4 est d'un sol noir. Elle est entourée par une clôture en broche et contient 200 acres en culture. Il n'y a pas de bâtisses sur ce terrain. La propriété sera mise en vente à une petite réserve telle que fixée par un juge.

Cette propriété sera vendue et sujette à une hypothèque antérieure qui était, à venir jusqu'au premier décembre 1911, de $9072.09.

Les termes de vente devront être de 10 p. c. du prix d'achat comptant et payable aux solliciteurs du vendeur au temps de la vente, et la balance devra être payée en Cour dans l'espace des 60 jours subséquents. A tous les points de vue les termes et conditions seront les conditions gouvernant la Cour Suprême de l'Alberta.

De plus amples détails peuvent être obtenus de MM. Gariépy & Giroux; Cormack & Mackie et Short. Cross & Biggar, Solliciteurs, Edmonton.

Daté ce 7ème jour de février, '12

GARIEPY & GIROUX,
Solliciteurs pour le demandeur.
3 ins.7-3

Le jardin du Nord-Ouest

La Rivière La Paix, Wonderful Peace River Country, comme disent les Anglais. La région de la Rivière la Paix est située entre le 55ième degré et le 59ème de latitude et le 113 ième et 120 ième degré de longitude.

La Rivière la Paix offre de grands avantages aux fermiers, aux éleveurs et aux spéculateurs. C'est une immense contrée qui s'ouvre à la Colonisation où vous pourrez avec courage de l'énergie et de la persévérance arriver à une honnête aisance. Déjà plusieurs colons y ont réussi à merveille.

Impossible de vous en faire aujourd'hui une description exacte. Je me contenterai de vous dire qu'il y a d'immenses prairies sur les côtes de la Rivière la Paix et le Dunvegan ; prairies où l'œil du voyageur peut se fatiguer à contempler.

Si vous avez une bonne vue, vous découvrirez des chevaux errants dans la plaine à 10, 15 et 20 milles de distance. Ces prairies sont entrecoupées de magnifiques lisières de bois ; formées d'épinettes, de liards, de bouleaux, de saule. Déjà plusieurs catholiques sont groupés près de Dunvegan.

Ces terrains sont ouverts pour les colons à qui le Gouvernement Fédéral les donne gratis. Pour en devenir possesseurs vous n'avez qu'à payer votre entrée de terre $10.00 seulement pour le tout. Ensuite remplir les conditions des Homesteaders, résidence 6 mois par année, bâtir une maison cultiver 30 acres et on vous donne la patente sans débourser davantage.

Ce sont des terrains qui méritent réellement l'attention des Canadien[illegible]français. Compatriotes, pourquoi ne viendrez-vous pas former des paroisses canadiennes-françaises.

Vous surtout qui voulez vous diriger vers les Etats-Unis, ou vous, Canadiens des Etats-Unis si vous avez une grosse famille vous pourrez vous choisir une demeure pour vous et établir vos enfants à vos côtés. Les terres sont libres chez nous. Il n'y a que deux sections par township réservées pour les écoles. Nous n'avons pas de réserves que je connaisse chez nous. Le gouvernement Fédéral a fait un traité en 1899 et il n'y a pas eu de réserves autre que les compagnies de chemin de fer.

Le blé, l'avoine, l'orge viennent très bien, en certains endroits il y a des gelées parfois en d'autres les gelées sont rares. Ainsi à Grouard à la Mission Catholique, depuis [illegible] ans nous n'avons eu de gelée que deux fois seulement. Le blé rapporte 40 à 50 minots par acre.

Plus tard je vous parlerai des différentes parties de la Rivière la Paix, du produit de chaque grain en différents endroits. Je conserve au Bureau d'Immigration 306 rue St-Antoine, Montréal, des échantillons de grains Les légumes réussissent à merveille et murissent dehors tels que melons, citrouilles, tomates, etc etc., Je n'ose vous donner les chiffres de la récolte des patates ou du poids obtenu des citrouilles ce qui vous semblerait incroyable.

Ce qui vient à dire qu'avec du travail, de l'énergie, un peu d'expérience le résultat de la culture a été plus que consolant, et nous pouvons comparer nos résultats obtenus sur différents points de vue avec les autres provinces sœurs.

Un colon de la Rivière la Paix, M. T.-A. Brick a déjà obtenu un premier prix à l'exposition de Chicago.

Mais n'allez pas croire qu'en arrivant chez nous vous trouverez les mets tout préparés ; vous aurez à vous créer une situation à vous bâtir en un mot à être colon. Mais avec $1,500 vous vous mettez chez vous.

Des informations spéciales pourront être données chaque jour au bureau jusqu'au 25 février, jour fixé pour la première excursion vers la Rivière la Paix. Un prêtre colonisateur accompagnera les excursionnistes.

A moins d'annonces contraires je serai au bureau à la disposition des colons et de ceux quidésirent des renseignements sur le district d'Arthabaska et la Rivière la Paix où j'ai eu la consolation de passer plus de 16 ans et de visiter en différentes occasions.

J.-B. H. GIROUX,
O. M. I.
Missionnaire Colonisateur d'Arthabaska et de la Rivière la [illegible]nce d'Alberta.

Une grande decouverte

Certains medicaments qui provoquent la croissance des cheveux quand ils sont bien combines

Si vous êtes sujet à la constipation vous ne devez pas employer les drogues fortes. Elle ne vous procurent qu'un soulagement passager et la réaction est dangereuse et quelquefois pire que la constipation elle-même.

En aucun temps elles ne produisent de guérison certaine et tendent plutôt à affaiblir les organes avec lesquelles elles viennent en contact.

Nous croyons fermement que nous possédons le meilleur remède jamais connu pour la constipation. Notre confiance en celui-ci est tellement grande que nous le vendons avec l'entente qu'il ne coûtera pas un centin à celui auquel il ne donnera pas entière satisfaction et s'il ne guérit pas la constipation. Cette préparation se nomme les Oderlies de Rexall, leur action est prompte, douce et la plus effective connue. Elles sont fait au moyen des découvertes les plus récents. Leurs principaux éléments sont inodores, insipides et incolores combinés avec les ingrédients les mieux connus et dont l'usage dans le traitement de la constipation est établi depuis longune pastille qui se mange comme un bonbon. Elles peuvent être prises n'importe quand le jour et la nuit sans crainte qu'elles produisent aucun malaise.

Elles n'occasionnent pas de grippe, de purgation ni de nausées. Elles agissent sans douleur et n'apportent pas de grandes pertes pour les intestins. C'est vraiment l'idéal pour les enfants, les femmes, les malades les personnes faibles et les vieillards aussi bien que pour [illegible]es les plus robustes.

Elles se vendent sous trois grandeurs différentes, 12 pastilles 10 cents, 36 pastilles, 25 cents et 80 pastilles, 50 cents Souvenez-vous que vous ne pouvez vous les procurer qu'à notre magasin. La Pharmacie Hamilton, Morinville, Alta.

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par "The Progressive Printing Company Limited ∴ ∴ ∴

BUREAUX A EDMONTON:

155 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT.

On devra adresser toutes communications à:

"LE PRORGES"
Morinville, Alberta.

L'Heritage de l'Oncle Thomas

Quoique fort âgé, l'oncle Thomas se portait gaillardement. Il vivait seul, mais aux vacances, il recevait volontiers sa famille. Il aimait la jeunesse. D'ailleurs, il était bien partagé avec ses treize neuveux et nièces. Cette abondance d'héritiers constituait même son plus grand souci.

A qui allait-il laisser sa fortune, des plus rondelettes?

Certains jours, il y songeait se trouvait pas mûr pour passer sur l'autre rive. D'autres fois, il y pensait sérieusement en homme qui eut été désolé de laisser ses terres et ses rentes à la merci d'un partage plus ou moins égalitaire. Il n'était pas du tout partisan de l'égalité, la plus grande des fumisteries et la moins drôle qu'ait inventé l'homme", disait-il.

Si je partage ma fortune entre treize, pensait-il à part lui, outre que le fisc mettra treize fois son nez dans mes affaires, tout le monde sera lésé. Je ne veux pas faire l'aumône/à ma famille, Ce serait trop bête Je ne tiens pas à jouer le rôle de ce prince insensé qui, pour enrichir ses sujets, ses vingt millions de sujets, s'avisa de leur distribuer son trésor qui s'élevait justement à la somme de vingt millions de francs et qui eurent ainsi chacun vingt sous.

L'oncle Thomas qui avait travaillé toute sa vie et avait gagné ses domaines, lopin par lopin, ses écus sous par sou, voulait avoir un héritier, le plus digne parmi ses neveux. Il désirait être continué, confier sa terre à qui l'aimerait, à qui saurait la conserver et même l'agrandir.

Cette année-là, il passa aout et septembre à étudier ses nièces et ses neveux. Ils étaient tous en âge de montrer leur caractère et ils formaient la plus parfaite variété qu'on eut pu rêver. Il y avait des garçons timides, des audacieux, des fanfarons ; quand aux filles, si elles étaient presque toutes jolies, les autres étaient par surcroit, espiègles, les autres, frivoles, quelques-unes sérieuses réservées, voire sauvages. La jeunesse est volontiers portée vers les extrémités, L'oncle Thomas le savait. Il savait aussi que la vie se charge de déniaisé les benêts de rabaisser le caquet des bavards, de civiliser les sauvages et même parfois, d'infliger de vilaines crevasses aux plus nobles dispositions.

Qui vivra verra. Je ne suis pas prophète, avouait l'oncle philosophe. Ce n'est pas une raison pour jouer ma fortune à pile ou face.

Et il se donna beaucoup de mal pour se désigner à lui même son plus digne héritier.

Il décida de procéder par élimination.

A Georges, visiblement possédé par le démon de l'aventure, il offrit dix mille francs et son passage pour l'Argentine, terre des grands essais et des belles réalisations.

A Antoine, l'ours des Bibliothèques, et que l'argent, la terre et le château laissaient indifférent, il remit pareille somme et une petite maison qu'il possédait, "à condition que les dix mille francs soient intégralement dépensés en achat de livres". Clause qui émerveilla le neveu, lequel, pour la première fois, regarda son vieil oncle avec symnathie.

La jolie Adrienne et la charmante Lucienne ignoreraient toute leur vie ce que ce c'est que la réalité: Il se contenta de grossir leur dot par une rente insaisissable.

Il donna un auto à Michel, jeune homme chic et un moulin à Gustave, vieux garçon misanthrope.

Armand avait la campagne France en horreur; son cousin n'aimait que les voyages. Il leur offrit un voyage autour du monde.

Il trouva un mari pour Lucie qui ne rêvait que layettes; une femme Henri, qui avait besoin d'un intérieur. Ces deux unions leurs procureraient le bonheur qui vaut tous les héritages

Enfin il resta en face de François, de Raoul et d'Yvonne, l'élite de sa famille à son goût ; trois traditionnalistes, ler plus aptes, d'après lui, à poursuivre l'œuvre intelligente et féconde de l'oncle Thomas. Mais entre les trois comment faire?

Il fit tant et si bien qu'ils se sentirent surveillés. L'oncle s'en aperçut et se décida à brusquer les événements.

Il les assembla un après-midi dans le salon-fumoir où il avait coutume de s'asseoir et leur tint ce langage :

Mes amis, Je me fais vieux. Mon heure peut sonner d'un jour à l'autre. Et, comme vous avez dû le remarquer, j'ai commencé à distribuer mes petits cadeaux. Quand à vous, je ne vous oublie pas et l'un de vous trois sera mon véritable héritier ; les deux autres ne se dont pas oubliés. Je vous aime également, et je suis fâché de n'être pas plus riche. Je ne suis pas partisan des trop gros sésfortunes la mienne n'est que raisonnable et ne peut guère être divisée. L'un de vous trois me remplacera sur cette terre, et sur mes terres.. Qu'il aime l'une et les autres et quand il sera vieux à

(suite à la page 5)

CARTES PROFESSIONNELLES

L'HERITAGE DE L'ONCLE THOMAS

(Suite de la page 4)

son tour, s'il n'a pas d'enfants, qu'il m'imite et cherche son successeur. S'il a plusieurs enfants, qu'il choisissse parmi eux le plus capable de le remplacer. Il pourra le faire sans se montrer trop injuste pour les autres, à qui il donnera de l'argent. L'argent peut, doit se partager ; La terre, c'est beaucoup plus délicat. Evitons le morcellement mesquin... D'ailleurs, j'aurai ce soir un entretien plus complet avec l'heureux gagnant de ma petite loterie.

Voici trois boites. Elles contiennent chacune votre sort. Ne croyez pas, pourtant que la chance puisse vous favoriser : votre sort est entre vos doigts. Vous allez être les propres artisans de votre fortune.

Les boites étaient solidement ficelées.

D'un prompt coup de canif, François brisa l'obstacle. Il fit sauter le couvercle: la boite était vide.

Raoul, après avoir cherché un moment le secret du nœud qui fermait sa boite, fit paisiblement glisser la ficelle à droite, à gauche, en dessous. La boite était délivrée, mais elle se trouva vide, elle aussi.

A quoi pouvait penser Yvonne Avait-elle vu même la déception de ses cousins? Son front était grave, ses yeux étaient baissés et ses doigts s'obstinaient à trouver le noeud gordien. Celui-ci bientôt se relâcha et s'ouvrit... Allait-elle soulever le couvercle? non. Elle roula la ficelle sur deux de ses doigts, fit de l'extrême bout une ceinture à la boucle qu'elle avait formée puis, l'ayant soigneusement mise de côté, elle allait ouvrir sa boite, quand l'oncle la retint :

Inutile, ma chérie... Ta boite est vide, comme celle de François et de Raoul... Cependant tu as gagné la partie, Elle se jouait autour de ces trois ficelles. François a rompu la sienne avec une décision que j'admirerais en toute autre circonstance. Raoul a, je crois flairé le piège, et puis il s'est arrêté en bon chemin. Yvonne, seule, avec la douce adresse de l'habitude, avec l'admirable instinct du respect des plus médiocres objets, a réalisé mon désir de ne léguer ma fortune qu'à celui de mes petits neveux qui respecterait les ficelles.

A La Jeunesse

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie.
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain :

Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche
Comme le laboureur qui se lève au matin
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche.
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naitre à l'Orient tranquille.
Vos bœufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile,
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail! au travail! Faites votre journée:
Vous êtes au matin, laissez venir le soir :
Vous êtes en avril, laissez venir l'année :
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir.

HENRI CHANTAVOINE.

HEROS INCONNUS

VERENDRYE, PIERRE Gauthier, Chevalier de la. — Second fils du découvreur de l'ouest canadien. Il naquit le 26 décembre 1714, et, par la fin prématurée de son frère Jean-[illegible] il devint l'aîné de la [illegible] étant généralement [illegible] comme le Chevalier. A l'instar de ses autres frères, il accompagna son père ou le remplaça dans la direction de l'un ou l'autre des établissements qu'il avait fondés. Après la mort de son frère aîné, il fut envoyé au fort Maurepas, sur la rivière Winnipeg (1736) pour préparer les voies à son père, qu'il alla chercher l'année suivante au fort Saint-Charles. Pendant que celui-ci passait au Canada, il dirigea la traite des pelleteries, et se procura le plus de renseignements possibles sur le pays.

Le 16 avril 1739, il reçut de son père mission d'aller explorer le lac Manitoba en vue d'y fonder un établissement. L'année suivante, il fut mis en charge du fort la Reine pendant que son père se rendait à Montréal. Durant son absence, il fit un voyage chez les Mandanes du sud-ouest et à son retour il se rendit au lac Dauphin, où il établitun poste qui porta le même nom (automne de 1741).

C'est alors qu'il fit, en compagnie d'un de ses frères, François, et de deux Français seulement, le célèbre voyage qui aboutit à la découverte des montagnes rocheuses. Parti du fort la Reine le 29 avril 1742, il arriva le 19 mai chez les Mandanes du Missouri supérieur, au milieu desquels il demeura jusqu'au 23 juillet Puis se remit en route, et suivitt pendant 20 jours une direction ouest-sud-ouest. Le 11 août il atteignait la montagne où habitait une tribu qu'il appelle Gens-des-Chevaux—peut-être les "Snow Mountains" du Montana central—où il fut abandonné par ses compagnons mandanes, excepté un guide avec lequel il continua son voyage, rencontrant peu après une autre nation indienne qu'il désigne sous le nom de Beaux-Hommes.

Prenant alors une direction sud-sud-ouest, il atteignit le 19 novembre les Gens-des-Chevaux, qui étaient plongés dans la désolation, parce qu'ils venaient d'être décimés par les Gens-des-Serpents, peuplade féroce qui habitait l'Idaho et le sud de l'Orégon. Bien qu'il ne put obtenir d'eux le concours sur lequel il avait compté, le Chevalier n'en poursuivit pas moins son expédition jusqu'au 21 du même mois, époque où il s'adjoignit à une bande de sauvages d'une autre tribu qui avait connaissance des Espagnols par les rapports que leur en avaient faits ceux d'entre eux qui étaient précédemment tombés entre les mains des Gens-des-Serpents.

Le 1er janvier 1743, il se trouvait en vue des montagnes Rocheuses, et le 12 il en atteignait les premiers contreforts qu'il se mit immédiatement à escalader. Enfin, pensait-il, nous voilà au terme de notre voyage ; peut.être même s'imaginait-il entrevoir, bientôt cette fameuse mer de l'ouest dont tous les esprits du temps étaient préoccuppés. Quelle déception pour lui quand les éclaireurs de la troupe qu'il accompagnait, deux mille guerriers environ, annoncèrent la découverte du principal village des Gens-des-Serpents sur une des premières assises de la montagne! Malgré le nombre de ses compagnons, ce fut parmi eux un sauve-qui.peut général et le pauvre chevalier, le cœur gros de désappointement, dut rebrousser chemin. Le 18 mai il était de retour chez les Mandanes, et le 2 juillet il rentrait au fort la Reine. Tout bien calculé, il dut atteindre les montagnes Rocheuses a l'extrémité sud-ouest du Montana, un peu à l'ouest du col traversé par le chemin de fer de la Cie Union Pacifique. Il se trouvait alors à plus de trois mille milles de Montréal

Deux ans après ce grand voyage, nous le voyons encore au fort la Reine. En 1748, il [illegible]ut le fort Maurepas brûlé par les sauvages et reconstruit le fort la Reine qui tombait en ruines. Cette même année, il fonda le fort Bourbon sur le lac Winnipegosis et à l'embouchure de la rivière la Biche; puis le fort Poskoyac, à la jonction des deux branches de la Saskatchewan.

A la mort de son père (1749 il retourna à Montréal pour y faire valoir ses droits à la succession de celui-ci comme explorateur et traiteur de fourrures. Sa lettre au ministre des colonies (30 septembre 1758) est un chef-d'œuvre d'éloquente simplicité qui méritait certainement meilleur sort. Comme on refusait péremptoirement de reconnaître ses droits, il dut se réfugier dans la carrière des armes. Il devint lieutenant et périt naufragé au moment où il se rendait en France (octobre 1761).

N'employez pas des drogues trop fortes

Beaucoup de preparations sont funestes aux intestins

Resorcin est l'un des plus effectifs destructeurs de germes qui a jamais été découvert par la science et combiné avec Beta Napthol qui possède les deux qualités de germicide et d'antiseptique, il forme le meilleur mélange pour détruire les germes qui enlèvent la meilleure partie nutritive de la chevelure en prévenant le développement de nouveaux germes.

Policarpin bien que n'étant pas une teinture ni aucune matière colorante, est reconnu pour un médicament donnant la couleur naturelle aux cheveux lorsque la perte a été provoquée par une maladie du cuir chevelu.

Ces ingrédients en combinaison particulière, avec l'alcool comme stimulant et ajouté pour ses propriétés nutritives le plus effectif qui soit connu pour le traitement des troubles les cheveux et du cuir chevelu.

Nous avons un remède qui est principalement composé de ces médicaments et combinés avec d'autres agents médicauà inestimables. Nous garantissons qu'il guérira les dartres et fera croitre les cheveux, quand même le cuir chevelu commencerait à se dénuder. S'il y a encore quelque force vitale laissée à la racine des cheveux, il préviendra la calvitie ou bien nous vous retournerons votre argent Si le crane est glacé et a une apparence brillante, c'est une indication que la calvitie a une caractère permanent, mais dans tout autre cas, nous croyons que la calvitie est curable.

Nous voulons que toute personne qui souffre de calvitie ou de la perte des cheveux, essaie le Tonic "93" Rexall pour les cheveux. S'il ne détruit pas les dartres ou ne fait pas croitre les cheveux à la satisfaction de celui qui l'emploie nous lui retournerons son argent sans discussion. Nous imprimons cette garantie sur chaque bouteille Il a effectué une guérison dans 93 p.c. des cas pour lesquels il a été mis à l'épreuve.

Le Tonic "93" de Rexal pour les cheveux est insurpassable, et nous pensons, dans chaque cas particulier, il est le meilleur de tous les remèdes connus pour ce dont il est prescrit. Nous nous engageons à essayer cette préparation à notre risque. Certainement que nous ne connaissons pas de meilleure garantie que celle que nous vous donnons. Rappelez-vous que vous ne pouvez obtenir les remèdes de Rexall à Morinville qu'à notre magasin. La Pharmacie Hamilton.

GLEICHEN, ALTA.

Gleichen, 22 fév. '12

Née le 18 février de Charles-Edouard Masse et de Helen Atherton, Marie-Anne Amelia Philomène a été baptisée à Gleichen le 21 du même mois. Parrain : Joseph Massé et marraine Dame Th. Plante.

Le 19 février Rose Marion. épouse de Georges Desjardins a été inhumée en présence d'un grand nombre de parents et amis au cimetière de Gleichen. Elle est décédée le 16 à l'hôpital de Calgary après 3 semaines de maladie. Elle laisse son mari et cinq enfants. R. I. P.

PENSEES

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas.

L'admiration, comme la flamme diminue dès qu'elle n'augmente plus.

Les bœufs d'Alsace

Un soir que j'étais assis devant la porte d'une ferme alsacienne au long toit avançant, le fermier, qui causait avec moi depuis une heure, se leva à moitié et écouta le bruit d'un chariot invisible engagé dans les chemins de la forêt. Nous étions au pied des Vosges, séparés seulement par une prairie des hêtres de lisière, au-dessus desquels se pressaient, en montant les flèches noires des sapins. Les cris des charretiers la plainte de l'essieu, le piétinement et même il me semblait, le souffle précipité des bœufs, nous arrivaient dans l'air froid qui coulait des montagnes. Mon hôte se souvint alors d'un jour déjà lointain et il dit :

—Vous entendez ? La pente est rude, là où l'attelage se démène. Puis, se rasseyant, baissant la voix, il poursuivit:

—Moi, Monsieur, au temps français, je ne me suis pas battu, parce que la maladie me clouait au lit quand la guerre a éclaté. Mais pourtant j'ai rendu service à la France. En ce temps-là, Monsieur, les Prussiens tenaient tout le pays. Nous étions la rue où ils passaient pour aller écraser la France. Un matin que je donnais à manger aux deux seuls bœufs que j'avais pu conserver car tous mes serviteurs étaient partis, un sous-officier d'artillerie entra dans ma ferme :

"Paysan, j'ai besoin de tes boeufs! —Pourquoi faire?— Tu vas le voir, dépêche-toi, le capitaine attend." Je pensai tout de suite qu'il s'agissais de faire franchir la montagne à des pièces de siège qu'on dirigeait sur Paris et vous comprenez, Monsieur, que je ne pouvais pas combattre la France, même de cette manière-là. Pendant que j'entrais dans l'étable, et que je déroulais dans mes mains les lanières de cuir qui assujettissent le joug aux cornes de nos bêtes, une idée me vint, et je la mis en éxécution sans que le soldat pût s'en apercevoir Quand nous fûmes rendus dans la sapinière, là-bas, nous vîmes en effet, un canon en détresse, que les chevaux, trop peu nombreux, ne pouvaient tirer sur la pente. L'officier me dit : "Attelle tes bœufs!" Je le fis. "En avant mai[illegible]!" Je sifflai, comme j'ai coutume de le faire au départ du labour.

Mais les bœufs tendirent à peine la chaine, et ils s'arrêtèrent sans avoir donné leur effort. Je les piquai, ils ne bougèrent que de la croupe qui s'écartait de la ligne droite. L'officier allemand et les soldats frappèrent et blessèrent à coups de baïonnettes mes pauvres bœufs. Ils menaçèrent de me faire fusiller, soupçonnant qu'j'avais un secret. Mais ils n'o j'avais un secret. Mais ils n'obtinrent rien ni d'eux, ni d'eux ni de moi. Je puis bien vous dire ce que j'avais fait. J'avais enjugué mes bœufs à l'envers ; j'avais mis à droite celui qui avait l'habitude d'être à gauche et à gauche celui qui avait l'habitude d'être à droite dès lors ils ne voulaient plus tirer.

Et c'est ainsi que les bœufs d'Alsace ont refusé de faire passer les Vosges aux canons de la Prusse,

RENE BAZIN.

Sur les Femmes

Quoi qu'on en dise, une femme n'a pas à s'élever jusqu'à un homme : elle a, en réalité à élever l'homme jusqu'à elle, Rien ne vaut le doux esprit féminin pour tamiser notre pensée, l'arrêt, la reposer, la filtrer, la rendre claire, la stériliser dans le sens pastorien du mot.

Quels bons confesseurs, quels bons médecins que les femmes, si elles voulaient! Où trouver plus d'onction plus d'adresse à découvrir la blessure d'une [illegible]quelle douceur de soins! Comme elles excellent à développer peu à peu la confiance d'un homme, cette confiance nécessaire pour approcher les âmes et sans laquelle la vie reste en l'air!

On dévorerait tout Platon et tout Schopenhauer sans y trouver le quart de la philosophie pratique qui peut tenir dans un petit cerveau de femme. Leur sensibilité guidera leur raison, et elles ont sur nous l'immense supériorité de savoir consoler, parce qu'elles ont celle de savoir souffrir. Elles paraissent gaies quoique oppressées de soucis, brillantes quoique enlisées dans une ornière obscure et tenace, des papillons quoique sur terre, fortes quoique faibles pudiques quoique livrées aux plus dures réalités, belles quoique malades, jeunes, quoique d'âme vieillie.

Toutes, jeunes ou vieilles, froides ou passionnées, vachères ou duchesses toutes semblables (à moins qu'une vie factice ne les ait trop profondément écrasées), elles démêlent et entendent une note unique, la note du cœur, du caillou de la route jusqu'aux nuages, partout il y a pour elles un flottement de lumière et d'héroisme. Elles vivent dans une atmosphère dorée ardente, respirant la poussière des hommes.

On s'est trompé en comparant les femmes aux hommes et en les jugeant inférieures parce qu'elles ne font pas de choses soi-disant rectilignes, comme la politique. Mais il faut reconnaitre qu'elles ont des qualités maîtresses d'art et de sensibilité.

Les fleurs doivent naître sous leurs pas ; mais les fleurs ne naissent pas toutes seules, Fénelon, Fleury, Dupanloup, bien d'autres, encore l'ont déjà dit il n'y aurait qu'à reprendre cette tradition : il faut que l'éducation des femmes repose avant tout sur le développement de la conscience de la sensibilité et par conséquent, sur l'idée de liberté.

On fait diverses objections.

Développer la sensibilité des femmes, dira-t-on, n'est-ce pas développer un côté faible? Elles ne sont déjà que trop impressionnables. Il y en a qui changent, d'une minute à l'autre, de physionomie, de sentiment, d'idée. En les abordant on ne sait jamais qui on va trouver. Il n'y a de constant que leur inconstance. Elles rient d'un œil et pleurent de l'autre. Si vous vous hasardez à émettre aujourd'hui l'idée qu'elles soutenaient hier, elles vous regardent avec défiance: cette idée leur parait suspecte venant de vous. Elles s'impatiente aisément comme chacun sait; elles s'irritent ; vives pour un détail minime, faibles dans les cas importants... Est-ce là un sens à développer?

Il est facile de répondre que [illegible]ent, [illegible] au manque d'éducation de la sensibilité. Les enfants aussi sont capricieux! Mais si sévère qu'on puisse se montrer pour les femmes, on reconnaitra, je crois, que sous leurs apparentes variations, elles sont capables de sentiments plus stables que les nôtres. Elles n'oublient pas Il y a chez elles des affections étrangement profondes. Beaucoup d'innombrables femmes ont le courage que nous avons le moins : celui de sacrifier sa vie sans phrases, avec ténacité, non pas pour detruire d autres vies, mais pour en édifier.

R. LA CLAVIERE.

UNE DECOUVERTE

La presse londonnienne s'intéresse beaucoup à la découverte que vient de faire un médecin allemand, le professeur Spalte[illegible]ploi de deux produits chimiques organiques compliqués, ce médecin rendrait, le corps humain transparent après la mort.

Le "Daily Mirror" dit:

"Il résulte de cette découverte que l'autopsie va devenir inutile. Le procédé du docteur Spalteholz ne rend pas seulement transparent le corps mais aussi les os, révélant le mécanisme entier de la vie humaine.

La série des annonces dans les journaux américains s'offre inépuisable. Voici la dernière cueillie :

"Trouvé un gant en chevreau Si son propriétaire veut bien se donner la peine d'apporter l'autre au bureau du journal, il obligera grandement la personne qui a trouvé le premier",

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

Toute la soirée, nous avions discuté les avantages de l'Ouest canadien. Chrysologue soutenait, et avec raison que la région de Morinville offrait plus d'avantages au jeune homme travailleur et persévérant, que tout autre endroit des provinces nouvelles.

Enfin, s'écria-t-il, d'une voix de triomphe : —

Nous avons vu des commis,
Mis
Comme des princes
Minces,
Qui sont venus,
Nus
De leurs provinces.

Quoi d'étonnant, répliqua Zacharie, ces jeunes gens s'habillaient chez G. M. DESCHENES, le spécialiste en marchandises sèches et nouveautés de Morinville, qui donne une police d'assurance de belle apparence avec tout morceau de marchandises qui sort de son magasin, que ce soit un habit, une chemise un chapeau ou un col'

Nous nous séparâmes songeurs.

Les prix les plus hauts pour la crême sont payés par la Edmonton City Dairy Limited, qu'on se le dise.

Vendredi nous avions le plaisir de saluer MM. W. Gariépy président de "La Progressive Printing Co." et A. Auger assistant inspecteur des Postes, d'Edmonton.

Ces messieurs après avoir visité le "Progrès" allèrent dîner à la campagne chez un de nos bons amis M. Chs Lajoie.

Le voyage qui se fit en auto fut charmant et l'hospitalité de M. et Mme Lajoie s'allia bien à l'appétit des visiteurs, ayant comme apéritif l'air vivifiant de Morinville.

Assistaient à ce dîner intime M. et Mad, Gariépy, M. et Mde H. Boissonneault, et M. A. Auger.

M. Lajoie eût le plaisir de rencontrer en M. A. Auger un vieil ami avec lequel il travailla il y a 30 ans au "Monde" de Montréal.

MM. L. Levasseur, P. Levasseur, F. Perron, N. Asselin, tous accompagnés de leurs épouses et MM. A. Perron, M. Morneau L. MacDonald, O, Tessier, P. Coulombe, Jos, Bourgeois. N. Perron et A. Piquette étaient à Morinville samedi pour pour les funérailles de Mme Paul Auvé.

M. C. Bruyère de Légal était au milieu de nous cette semaine.

Chocolat pur, à la crême noix et toutes les sortes imaginables de bon-bons.

Nous avons les plus exquis aux prix les plus bas à la Pharmacie Hamilton.

M. O. St-Germain gérant du "Progrès" est parti avec MM. F. Perron et l'Hirondelle pour un voyage de 15 jours à Dunvegan et le nord de la Province.

Bon voyage à nos amis et puissent-ils revenir possesseurs des plus belles terres de cette région qui sera la terre féconde des grosses fortunes.

Les prix les plus hauts pour la crême sont payés par la Edmonton City Dairy Limited, qu'on se le dise.

M. J. A. McNeil 243 Jasper Ouest vous laisse à deviner ce qu'il vous fera dire dans cet espace la semaine prochaine.

Le 21 mars prochain aura lieu une initiation des nouveaux membres de la C.M.B.A. qu'on s'empresse d'entrer dans cette belle société de secours mutuels

Nous sommes dans l'obligation de remettre à la semaine prochaine une intéressante lettre qui traite de ce sujet important. L'assurance sur la vie.

NANTEL - LAURENCE

Un fils, aux yeux bleus, aux menottes roses est venu mardi, le 27 courant, enrichir et égayer le jeune ménage de notre rédacteur, M. J. A. Nantel. [illegible]ns: Joseph, Ma[illegible] Fernand Laurence ; ses grands'-parents M. et Mme Moïse Laurence de St-Jean de Matha sont parrain et marraine, du cher petit, et furent représent's par M. et Mme Noé Beaupré.

Nos félicitations à M. Nantel, il est plus que jamais pour le progrès... et cet ange blond sera pour lui et sa digne épouse un monde de joies douces et belles.

L'ADMINISTRATION.

REMERCIEMENTS

Les nombreuses et réconfortantes marques de sincères sympathies reçues de toute la population de Morinville et des environs à l'occasion du deuil qui nous a frappé si soudainement et si cruellement ont été un baume bien doux à nos [illegible]tristés et nous remercions toutes les personnes qui rendirent un si beau témoignage d'estime et de considération à celle qui fut pour nous une compagne si dévouée et une mère si tendre.

LA FAMILLE AUVE.

FEU Mme PAUL AUVE

Jeudi, le 22 courant disparaissait en la personne de Mme Paul Auvé, née Emma Perron, une femme modèle et dont les vertus ornaient sa maison de charmes nombreux.

La défunte épouse du plus ancien citoyen de Morinville, M. Paul Auvé est décédée à l'âge de 42 ans et 4 mois, victime d'une maladie de cœur.

Mère admirable, elle aidait depuis 22 ans son digne époux Morinville, le premier foyer, qui à l'honneur d'avoir fondé à Morinville, le premier foyer, puisqu'il était ici. 3 ans avant l'arrivée des premiers colons du curé Morin ; elle fut la vraie femme de l'évangile et donna à son pays 12 enfants dont dix lui survirent et pleurent une mère si bonne.

Les funérailles eurent lieu samedi et réunirent autour du tombeau de la morte toute la population de la région; jamais encore notre église n'avait vue pareille foule venir offrir un dernier hommage d'estime à une victime de l'implacable faucheuse.

Les porteurs étaient MM. Jos Dagenais, P. S. Gaudette. J. E Chevigny, P, Gervais, E, Rivest et L, Deschesnes.

Mme Auvé était dame de Ste-Anne et nous la trouvions toujours dévouée et une des premières quand il s'agissait d'organiser une œuvre de charité pour l'église ou autre cause noble et belle.

Curieuse coïncidence, la mère de la défunte, mourait jour pour jour, heure pour heure, il y a 13 ans.

Feu Mme Auvé laisse 3 frères : M. Fleuri Perron de St-Albert, Narcisse, du Lac La-Biche et Célestin de Port Williams.

Le "Progrès" s'unit à toutes sympathies de ses lecteurs à la population pour offrir les sympathies de ses lecteurs à M. Auvé et ses chers petits orphelins, dans ce deuil si cruel.

Nous croyons un devoir sacré de publier la liste des offrandes d'amis si nombreux, et faites pour le repos de l âme de Mme Auvé, qui du ciel où sa belle couronne de mère chrétienne et vertueuse resplendit veillera encore sur un époux tant aimé et des enfants chéris.

BOUQUET SPIRITUEL

M. et Mme Levasseur, une grand'messe, 2 chemins de croix, 5 chapelets. Mde L. Dagenais, 10 chapelets 2 communions et 3 chemins de croix. Mde P. S. Gaudette, 5 chapelets, 5 chemins de croix et 2 communions. Mde E. Rivest, 10 chapelets, 5 chemins de croix, et 2 communions, Mde A. [illegible] chapel.ts 5 chemins de croix et une communion. Mlle Anna Gary, 6 chapelets, 3 chemins de croix; Mde A. Gingras, 15 chapelets, 1 grand'messe. Mde Léon Deschênes, 12 chapelets, 2 communions, Mde L. Vernies, 5 communions, 5 messes, 5 chapelets Mde Katie Kieser, 5 communions, 5 messes, et 5 chapelets. Mde Jos. Gervais, 1 messe 1 communion. Mde E. Renault 2 messes, 10 chapelets et 2 communions. M. B. Croisettière une messe basse, Mde B, Croisettière, 2 communions, 5 chapelets. M. et Mde C. Dubia, 5 messes, 3 rosaires et 4 communions. Melle Eulia Croisettière 2 communions, 2 chapelets. M, Fleuri Perron, une grand'messe. M. E. Gibeau, une messe. M. W. Deschenes, une messe, 3 chemins de croix et 10 chapelets.

M. Léon Levasseur, cinq messes. M, A, Depierpont, une messe. M. P. S. Gaudette, 1 grand'messe. M. Léon Deschêne 2 messes basses. M. Jos Dagenais, 5 chapelets. M. Jos Gervais 5 chapelets. M. Hector Ricard, 10 chapelets. M. Elie Ouellette, 5 chapelets. Mde Elie Ouellette, 5 chapelets, M, Philémon Bergevin, 10 chapelets. M. Arthur Gervais, grand messe ; M, J, D, F, Morin, 2 basses-messes. M. Emery Tellier, 5 chapelets, Mde Arthur Gervais 10 chapelets; Mde Firmin Gervais, 20 chapelets, 1 communion ; Mde Paradis, 15 chapelets du Sacré-cœur. Mde F. Morin, 10 chapelets, 2 communions. Mde Léon Levasseur, 1 rosaire. Mde Joseph Gibeau, 6 chapelets 6 communions. Alex. Perron. une grande messe. Les Dames de Ste-Anne 1 grand' messe.

EXPOSITION DE SERINS

La dernière exposition parisienne que vient de faire le Grand Palais a été l'exposition fort intéressante : Il y avait un merle blanc.

Il y avait aussi des pancartes à toutes les cages fournissant les renseignements les plus précis et dont voici quelques échantillons :

ROSSIGNOL: — Oiseau assez répandu en France; on le trouve chez tous les serruriers. On le trouve aussi en Italie. C'est d'un rossignol. à ce qu'assure Shakespeare, que Roméo se servit pour pénétrer chez les Capulets, parents de Juliette.

MERLE. — L'un des plus affreux oiseaux que nous possédions dans nos pays. On dit souvent pas antonomase, en parlant d'un monsieur désagréable: un vilain merle. Habitué à être sifflé, ce dentirostre ne sait que siffler lui-même.

PIE. — Cet oiseau d'espèce très commune, est quelquefois borgne et la réputation de crier comme un sourd.

BRUANT. — Vulgairement appelé Aristide.

PAON. — Zizi dans l'intimité quand il fait la roue. A donné son nom à une flûte, ce qu'on ne croirait pas à l'entendre.

CANE. — Femelle du canard; sert à faire du sucre et à casser les reins. Ouvre les portes avec son bec...

On prépare maintenant, à Paris un congrès sérinophile, auquel doivent venir assister, paraît-il, un grand nombre d'éleveurs de serins, français et étrangers.

L'élevage du serin remonte très haut et très loin, Anne de Bavière princesse de Condé, dit la Chronique avait une volière merveileuse de ces jolis oiseaux volière desservie par un nombreux personnel sous la direction de M. Hervieux, qui portait le titre de gouverneur des serins de S.A.S. Madame la Princesse. C'est un titre comme un autre, recherché encore aujourd'hui partout où il y a des serins. Et il y en a partout, l'élevage du serin continue de passionner des milliers d'amateurs dans toutes les parties du monde. Il s'en fait un commerce considérable.

(Extrait de la "Semaine littéraire de Paris",)

UNE AUBAINE

Après le 1er mars la Cie Edmonton City Dairy écrira une nouvelle page dans l'histoire du beurre en payant aux fermiers pour leur crême 38 cents par livre de gras, et cela toutes dépenses d'expédition payées Cette maison progressive donnera pour 60 jours, des canistres à ceux qui voudront essayer d'envoyer leur crême et voir les avantages uniques offerts par elle.

Qu'on se le dise cultivateurs de Morinville, de St-Albert et d'ailleurs, car il y a de l'argent dans l'air.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et marquées sur l'envelope: "Soumissions" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'au 15 mars prochain pour la construction d'un Hotel à St-Albert, Alta.. Les plans et les spécifications peuvent être vus au bureau du sous-signé jusqu'au 4 mars 1912 et après cette date chez M. A. Harnois, à St-Albert, Alta..

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

OMER ST-GERMAIN.
Morinville.

LA BOURSE ET L'AVIS...

Amis lecteurs, ne payez pas votre abonnement car "LE PROGRES" se nourrit de l'air du temps ; les employes sont payes avec des prieres et enfin les piastres que vous nous devez sont trop pesantes pour que les sacs de malle de Sa Majeste entreprennent de nous les faire parvenir. .·. .·.